



Centre de pratiques systémiques

N° Organisme de Formation : 26 21 01860 21-Siret :43480243500033 APE 9499Z Qualiopi : 24FOR02160.1

Contact:
Mariana Pulice
0380736651
ancreformation@gmail.com

Programme de formation

Intitulé du stage : Conduite de l'entretien systémique individuel et familial
contexte professionnel.

Modalités de déroulement : Formation en présentiel

Coût pédagogique : 440€

Délais d'accès : De 48 heures à 2 mois en fonction du financement demandé.

Date(s) : 2 jours du 22 et 23 juin 2026

Durée : 14h

Lieu : Salle de formation, L'Ancre, 5, Rue des Roses, Dijon, 21000

Accessibilité : L'Ancre étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Nombre maximal de participants :12

Public : Medico-psycho-social

Prérequis : Travailler avec des individus, des couples ou des familles en difficulté psychosociale.

Programme :

1/ Créer l'alliance et comprendre le système relationnel

1. Représentation du monde, des croyances, des demandes implicites
2. Écoute des émotions, reconnaissance des besoins relationnels
3. Créer une alliance thérapeutique même dans les situations de résistance

4. Techniques de communication non-verbale et de présence
5. Définir le cadre de l'entretien et instaurer un climat de sécurité

2/ Lire les dynamiques systémiques et émotionnelles

1. Comment les systèmes familiaux ou institutionnels influencent la régulation émotionnelle
2. Organisation de la pensée relationnelle : loyautés, conflits de rôles, blocages
3. Lecture des problématiques sous l'angle de l'interaction plutôt que de la pathologie individuelle

3/ Techniques d'entretien stratégique et brève

-Les trois temps de l'entretien : accueil – exploration – mobilisation

-Utilisation des questions stratégiques :

1-Question miracle

2-Questionnement inductif et circulaire

3-Métaphores et recadrages

4-Favoriser le changement en peu de temps : outils d'activation de ressources

5-Comment gérer les situations émotionnellement complexes (blocage, retrait, débordement)

4/ Mise en pratique, supervision et intégration

1. Études de cas apportées par les participants
2. Jeux de rôle / simulations d'entretien
3. Analyse collective des positionnements professionnels
4. Réflexion sur les transferts, résonances et posture du professionnel

Objectifs :

- ✓ Découvrir des outils efficaces pour mener des entretiens structurés adaptés aux contextes
- ✓ Savoir favoriser la collaboration entre les individus, les familles et les professionnels
- ✓ Intégrer une posture professionnelle contenant, favorisant le lien et la mobilisation
- ✓ Maîtriser des techniques issues de la thérapie brève et de l'approche systémique
- ✓ Développer une communication facilitante, empathique et orientée solutions
- ✓ Savoir conduire un entretien de manière stratégique, dans un temps limité

Méthode pédagogique : Exposés théoriques, études des cas, mises en situation permettront aux participants de s'approprier cette approche.

Cette formation sera étoffée d'exemples cliniques issus de la pratique des thérapeutes et des participants, afin d'utiliser ses propres ressources.

Évaluations et validation : Exercices pratiques en cours de formation et en fin de formation évalués par le formateur. Signature de la feuille de présence.

Indicateur de résultat :

En 2024, pour l'ensemble de nos formations, nous avons formé 282 personnes. 99% des participants ont été satisfaits. Aucun participant n'a abandonné

Moyens fournis par L'Ancre : pour les formations en présentiel sur site, le client mettra à la disposition des stagiaires et du formateur une salle de réunion ou de formation disposera d'une connexion à internet. Un mur blanc ou un écran blanc doivent permettre d'utiliser un vidéoprojecteur.

Sanction de la formation dispensée : Attestation de fin de formation précisant les compétences acquises.

Type d'action : Action de formation

Intervenants : Romane Barboux, Thérapeute individuelle, du couple et familiale. Hypnothérapeute, Formatrice

Solène Ioan, Thérapeute individuelle, du couple et familiale. Médiatrice Familiale, Formatrice

Ce montant inclut : l'étude des besoins, l'élaboration du contenu de la formation, l'animation pédagogique, le suivi pédagogique et administratif, l'évaluation et la synthèse de fin de stage, la remise d'un support de cours par participant, la remise d'une attestation de stage

Modalités de règlement : Le paiement sera dû à réception de la facture, par virement ou chèque bancaire

Dédit ou abandon : En cas de dédit par l'entreprise à moins de 7 jours ouvré avant le début de l'action ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L. 920-9 du Code du travail.

Différends éventuels : Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Dijon sera seul compétent pour régler le litige

Financement de la formation : cette formation peut être financée :

- Pour les salariés en activité partielle, par le Fonds national pour l'Emploi (FNE)
- Pour les salariés, par l'OPCO de leur entreprise (contacter le service RH)
- Pour les travailleurs non-salariés (artisans, commerçants, professions libérales, gérants de sociétés, etc.), par l'organisme dont ils dépendent pour leur formations : l'AGEFICE pour les chefs d'entreprise des secteurs du commerce, de l'industrie et des services ; le FIF-PL pour les professions libérales, le Fond d'assurance formation de la profession médicale pour les médecins, le VIVEA pour les entrepreneurs du vivant (exploitants agricoles, entreprises de travaux forestiers...), la Chambre des métiers et de l'artisanat pour le secteur artisanal, le Fonds d'assurance formation des chefs d'entreprises artisanales (FAFCEA) (12-14 rue Beffroy - 92200 Neuilly-sur-Seine - Tél. 01 41 43 15 30 - Mail : accueil@fafcea.com).
- Pour les demandeurs d'emploi, par Pôle-Emploi (prise en charge partielle probablement)
- Pour les particuliers, par eux même.

Cette formation ne peut pas être financée par

- Les chèques bureautiques de Pôle-Emploi.
- Les dispositifs propres aux formations longues (congrés individuels de formation, etc)

07/10/2025